

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

COMMUNE DE SAINT-ANDRE DE BOËGE

Elaboration du PLU



ANNEXE AU RAPPORT DE PRESENTATION

Certifié conforme et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 20 juillet 2019, arrêtant le projet de PLU de Saint-André-de-Boëge

Le Maire
Jean-François BOSSON

Pièce N°1-2

SOMMAIRE

Pourquoi un diagnostic ?	3
Le contexte territorial	5
La population et les logements	13
L'économie	23
L'activité agricole	29
Les équipements	41
Les déplacements	51

1

1

2

2

Pourquoi un diagnostic ?

- **Pour une connaissance fine et actualisée des composantes et des tendances d'évolution du territoire :**
 - ↳ Suivant une **approche quantitative et statistique**, pour la démographie, l'économie et l'emploi, l'urbanisme et le fonctionnement (social, culturel, équipements, réseaux).
 - ↳ Suivant une **approche qualitative et spatiale**, pour le cadre physique, les paysages et perceptions, le cadre bâti, les milieux naturels, la consommation d'espace, les risques et nuisances ; ...
 - ... **dans un contexte intercommunal de plus en plus influent.**
- **Pour partager cette connaissance et susciter le débat** entre élus, techniciens, habitants et associations éventuelles.
- **Pour dégager une vision commune des atouts et des faiblesses, des enjeux et des perspectives d'avenir, ...**
 - ↳ qui inspireront les choix communaux d'aménagement et de développement durables, ...
 - ↳ tout en intégrant les enjeux de l'État et les diverses contraintes juridiques.

3

3

Pourquoi un diagnostic ?

- **Pour satisfaire à la loi (Code de l'urbanisme : Art. L.151-4) :**

Le rapport de présentation du PLU :

« s'appuie sur un diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, de surfaces et de développement agricoles, de développement forestier, d'aménagement de l'espace, d'environnement, notamment en matière de biodiversité, d'équilibre social de l'habitat, de transports, de commerce, d'équipements et de services. [...] »

« Il analyse la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers au cours des dix années précédant l'approbation du plan ou depuis la dernière révision du document d'urbanisme et la capacité de densification et de mutation de l'ensemble des espaces bâties [...] ».

▼
Bien plus qu'une "formalité" préalable,
le diagnostic est une étape fondamentale,

et doit donc être considéré comme ...

▼
LE FONDEMENT DU FUTUR PROJET COMMUNAL.



4

4

LE CONTEXTE TERRITORIAL

5

5

6

6

Un bassin de vie attractif

- ... riche, par la qualité du site et par ses contrastes et ses diversités
 - ... dynamique, démographiquement et économiquement



7

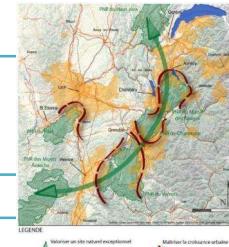
7

Des territoires qui se fédèrent et s'organisent ...

A différentes échelles :



- Aire métropolitaine lyonnaise,
 - Agglomération genevoise,
 - Sillon Alpin (espaces de coopération et grands territoires)



- Une région dynamique et attractive, mais « sous influence » genevoise.
 - Un territoire riche et fragile, par ses contrastes et ses diversités.
 - Un bassin de vie exceptionnel et sous pressions



100

8

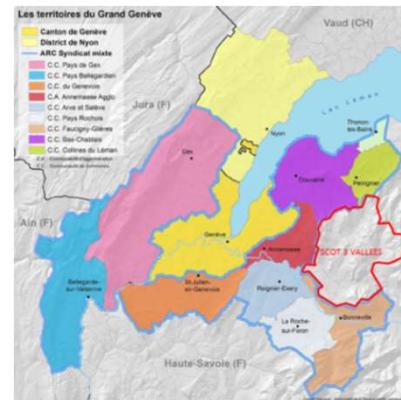
Des territoires qui se fédèrent et s'organisent ...

A l'échelle du Grand Genève ...

Dans le cadre du projet d'agglomération transfrontalier (PA2) ...

en deuxième couronne duquel se positionne le territoire des Trois Vallées ...

Sous influence et dépendance croissante de ce bassin de vie exceptionnel ...



9

9

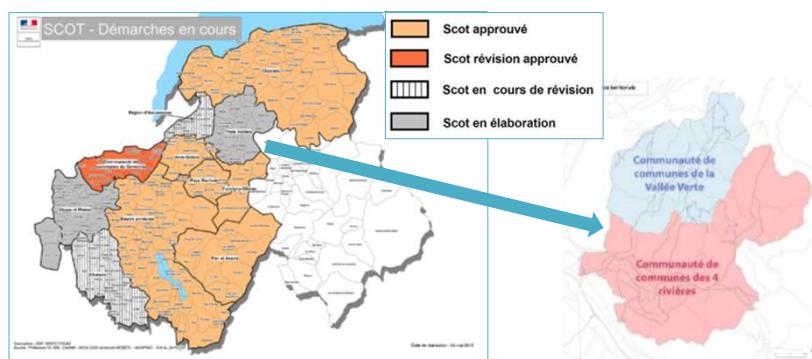
Des territoires qui se fédèrent et s'organisent ...

A l'échelle des Trois Vallées ...



Dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), approuvé le 19 juillet 2017 :

Le principal document de référence, opposable au PLU de SJT.



10

10

Des territoires qui se fédèrent et s'organisent ...

Le territoire des Trois Vallées : carte d'identité. SCOT 3 VALLÉES

■ 2 intercommunalités ➔ 19 communes.
 ■ 214,33 km² ➔ 122 habitants au Km².
 ■ Près de 26 200 habitants en 2014 ➔ + 1,76% / an et plus de 6 000 habitants supplémentaires depuis 1999.

4 Rivières(CC4R) :

- 11 communes.
- 135 km².
- 18 534 habitants (2014).
- 70,8% des Trois Vallées.
- + 1,7 % /an entre 1999 et 2013.

Vallée Verte (CCVV) :

- 8 communes.
- 79,34 km².
- 7 632 habitants (2014).
- 29,2% des Trois Vallées.
- + 2,2 % /an entre 1999 et 2014.

Année	Population
1968	11 562
1975	12 083
1982	13 243
1990	16 732
1999	20 147
2013	25 962

11

11

Le SCOT des Trois Vallées

Un territoire sous influence du Genevois mais qui souhaite maîtriser son devenir

ARMATURE TERRITORIALE

VALLÉE VERTE

- 8 communes.
- 79,34 km².
- près de 8000 hab. (environ 30% des 3 Vallées)

3 VALLÉES

- 19 communes
- 214 km²
- + de 26 000 hab.
- + de 7000 hab. en – de 20 ans

Un statut de "village", pour St-André-de-Boëge dans l'armature urbaine des 3 Vallées ...

- une croissance démographique et urbaine maîtrisée
- mais qui n'exclue pas le confortement des principaux lieux de vie

12

12

LA POPULATION ET LES LOGEMENTS

13

13

14

14

Démographie

Une croissance démographique en baisse depuis 1990

- Un taux de croissance annuel ces 15 dernières années, plus de deux fois inférieur à la CCVV et en dessous de celui du territoire des 3 Vallées.
- La Commune a même perdu une vingtaine d'habitants entre 2009 et 2014.

Des facteurs de croissance déséquilibrés

- L'augmentation de la population a jusque en 2009 été largement portée par l'arrivée de nouveaux habitants...
- ... alors que les naissances contribuent à réduire le phénomène de décroissance de ces dernières années.

Une densité relativement faible

- Avec 45 habitants au km², deux fois moins que pour la CCVV mais un chiffre proche de celui du territoire des 3 Vallées...
- ... pour une commune de 12,6 km².

DONNÉES INSEE

Tx de croissance démographique annuel moyen entre 1999-2014 :

- SAB : 0,7%
- CCVV : 1,7%
- 3 Vallées : 0,9%

Evolution de la population en nombre et taux de croissance annuel

Année	Population (hab)	Taux de croissance annuel (%)
1968	295	+0,1%
1975	297	1,5%
1982	329	+4,5%
1990	469	+1,1%
1999	516	+1,3%
2009	587	+0,7%
2014	568	-0,7%

Variation annuelle de la population

Période	due au solde migratoire (%)	due au solde naturel (%)
1968-1975	0,9	-0,8
1975-1982	1,6	-0,2
1982-1990	4,5	0
1990-1999	1	0,1
1999-2009	1,2	0,1
2009-2014	0,4	-1

15

Démographie

DONNÉES INSEE

Indice de jeunesse en 2014 (- de 20ans/+ de 65ans) :

- SAB : 1,91
- 3 Vallées : 2,23
- Hte-Savoie : 1,66

Représentation des 0-14 ans :

- 25% en 1999
- 18% en 2014

Représentation des 30-44 ans :

- 27% en 1999
- 22% en 2014

Personnes déclarant vivre seules en 2014 :

- SAB : 27%
- 3 Vallées : 37%

Une baisse régulière de la taille des ménages

- Il s'agit d'une tendance généralisée, imputable au phénomène de décohabitation (mise en couple plus tardive des jeunes, accroissement des séparations, moindre cohabitation des personnes âgées avec leurs descendants...)...
- ... mais Saint-André-de-Boëge conserve un profil de Commune rurale.

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

Année	Nombre moyen d'occupants
1968	3,4
1975	3,1
1982	2,8
1990	2,8
1999	2,6
2009	2,6
2014	2,4

Une population qui tend à vieillir

- Une tendance nationale qui semble plus marquée sur la Commune avec une baisse significative de la représentation des 0-14ans et des 30-44ans.
- Mais un indice de jeunesse qui, bien qu'inférieur à celui des 3 Vallées, est plus élevé que celui du département.

Structure par âge de la population (en %)

Âge	1999 (%)	2009 (%)	2014 (%)
0 à 14 ans	127	105	101
15 à 29 ans	76	105	87
30 à 44 ans	142	121	127
45 à 59 ans	89	155	144
60 à 74 ans	55	71	84
75 ans ou plus	28	30	25

16

8

Démographie

DONNÉES INSEE

Revenu médian par UC en 2013 :

- SAB : 28 769 €
- 3 Vallées : 22 339 €
- Hte-Savoie : 24 023 €

Actifs :

- 310 en 2014 (78%) contre 417 en 2009 (80,5%)

Évolution des CSP entre 1999 et 2013 :

- cadres/professions intellectuelles supérieure : +2%

Évolution des CSP entre 1999 et 2013 :

- artisans/commerçants/chefs d'entreprise : +11%
- professions intermédiaires : +9%

Une baisse du nombre et de la représentation des actifs

- Au profit des retraités ou pré-retraités.

Les indicateurs d'une population au niveau de vie relativement "aisé"

- Une progression des cadres/professions intellectuelles supérieure, artisans/commerçants/chefs d'entreprise et professions intermédiaires.
- Un revenu médian par unité de consommation nettement supérieur aux moyennes.
- A noter que parmi les actifs occupés, 33% déclarent travailler hors de France (autrement dit en Suisse).

Population des ménages selon la catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	1999	2013
Ouvriers	64	53
Employés	52	42
Professions intermédiaires	56	90
Cadres et professions intellectuelles sup.	8	37
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4	11
Agriculteurs exploitants	24	16

17

17

Logements

Une évolution modérée du parc de logements ...

- Fait essentiel des résidences principales.

DONNÉES INSEE

Accroissement annuel moyen du parc de logements :

- 2009-2014 : 0,6%
- 1999-2009 : 0,8%

... et dont découle l'existence d'un parc relativement ancien

- Un tiers des résidences principales ont plus de 70 ans.
- A noter une baisse du nombre et de la part des résidences secondaires mais un accroissement des logements vacants.

La présence de logements vacants est indispensable à la fluidité des parcours résidentiels, néanmoins la tendance est à la diminution de la vacance dans presque toutes les communes du Chablais.

La tendance communale inverse est peut-être à mettre en lien avec l'ancienneté du parc des résidences principales.

Résidence principales construites avant 1945

- SAB : 29%
- CCVV : 23%

Evolution du nombre de logements et production annuelle moyenne

Année	Nombre de logements	Production annuelle moyenne
1968	137	8/an
1975	194	5/an
1982	228	6/an
1990	279	2/an
1999	294	3/an
2009	318	2/an
2014	327	2/an

Répartition des logements par catégories

Année	Résidences principales	Résidences secondaires et logements occasionnels	Logements vacants
1999	63%	31%	6%
2009	72%	20%	8%
2014	71%	19%	10%

18

18

Logements

DONNÉES INSEE

Typologie des logements

- 2014 : 91% de maisons
- 2014 : 85% de maisons

Part des locataires au sein des résidences principales:

- SG : 11% en 2014 contre 13% en 2009
- CCVV : 24%
- Département : 36%

Part des résidences principales de 4 pièces et +:

- SG : 76% en 2014 et 78% en 2009
- CCVV : 73%

Un parc faiblement diversifié

- Dominé par l'habitat individuel dont la représentation progresse encore.
- La part des locataires, relativement faible, diminue encore.
- La commune ne comptabilise pas de logements sociaux, mais des opérations de logements locatifs ont été récemment réalisées au chef-lieu.

Il ressort de l'étude réalisée par AMALLIA sur les besoins en logements neufs en Haute-Savoie pour la période 2015-2020...

... Un besoin à l'échelle de la CCVV de 70 logements neufs / an dont 16 à vocation sociale

... Soit pour St-André-de-Boëge (si on tient compte de sa représentation dans le parc total des RP) : un besoin de 6 logements financièrement aidés sur 5 ans.

Besoins annuels en logements neufs

ESTIMATION SCÉNARIO S2

Total/an:	
70	
VOCATION SOCIALE	MARCHÉ LIBRE
16 logements/an	54 logements/an
ACCESSION	ACCESSION
4	40
LOCATIF	LOCATIF
12*	14

* Orientations des financements du locatif social : PLAI 25% / PLUS 70% / PLS 5%

19

19

Questionnements et éléments de débat

Combien de logements à horizon 2027 pour répondre aux perspectives d'évolution démographique (en compatibilité avec le projet de SCoT) ?

St-André-de-Boëge a un statut de village de au sein de l'armature urbaine des 3 Vallées et le SCOT retient un besoin de +/- 140 logements sur 20 ans.

Quels types de logements promouvoir ? ... Pour répondre aux besoins de tous et aux évolutions sociétales induisant une offre en logements suffisante et diversifiée, dans une logique de maintien des équilibres sociaux et générationnels.

Le SCoT : préconise de tendre vers une répartition de 45 % de logements individuels purs (50% maximum), 45 % de logements intermédiaires (individuel groupé ou semi collectif) et 10% de collectif dense ou petit collectif.

20

20

10

Questionnements et éléments de débat

Quelle localisation préférentielle des futures opérations de logements (neuves ou en réhabilitation) ?

Renvoie à l'approche ultérieure sur l'évolution de la consommation d'espace et l'étude des enveloppes urbaines.

Quelle implication directe éventuelle de la commune (notamment foncière), dans la production de logements financièrement "aidés" ?

Le SCoT recommande d'intégrer la dimension sociale (soit en locatif social soit en accession sociale à la propriété) dans les programmes de plus de 20 logements.

C'est en agissant principalement sur la structure de l'offre en logements que l'on peut influer sur la structure de la population ...

21

21

22

22

L'ECONOMIE

(L'activité agricole est traitée distinctement)

23

23

24

24

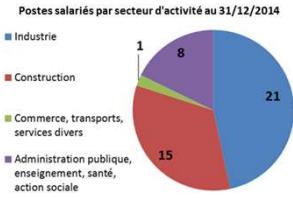
Économie (hors agriculture)

Une forte dépendance à l'emploi, aux commerces et aux services extérieurs

- Moins de 70 emplois offerts en 2014 pour près de 300 actifs.
- La représentation des non-salariés est relativement importante parmi les actifs occupés (10%), la majorité (21) étant des travailleurs indépendants et les autres (7) étant employeurs.
- L'essentiel des (46) postes salariés offerts sur la Commune concernait le secteur industriel et de la construction.
- A noter la présence d'un restaurant (pizzeria) et d'une fromagerie associée au GAEC Le Plâne.

Mais la présence d'une ZAE (Chez Merlin), véritable atout pour la Commune

- En limite avec Boëge, elle héberge actuellement trois entreprises dont une charpenterie et une entreprise de décolletage (Saddier)...
- ... et est reconnue d'intérêt intercommunal par le SCOT qui admet son développement.



25

25

Économie (hors agriculture)

Aucun hébergements touristiques ...

- ... mais un secteur qui pourrait s'appuyer sur la pratique possible de la randonnée, du VTT et de la pêche à la mouche fouettée (proposée par l'association la "mouche santadronne" qui compte aujourd'hui plus de 50 membres)...
- ... ainsi que sur quelques éléments de patrimoine : les carrières de "la Molière", la Chapelle de Planet (qui accueille chaque été en juillet un pèlerinage) ou encore l'église, entièrement rénovée en 1987...
- ... ou encore la présence d'une agriculture d'élevage qui confère au territoire communal une valeur culturelle et patrimoniale.



26

26

Enjeux

Dans le cadre de l'intercommunalité et en considérant la nécessité de :

*Limitier les déplacements domicile / travail – domicile / services,
Assurer l'aspect qualitatif du développement, autant que son aspect quantitatif...*

Quel soutien, dans le cadre du PLU...

...aux activités artisanales et industrielles ?

Le projet de SCoT admet le développement Ide a ZAE de Chez Merlin à hauteur 3,3ha. à moyen terme et 3,7 ha. à long terme.

Quelles potentialités ...

... pour le développement de la sylviculture et à la filière bois ?

... pour l'implantation d'un commerce de proximité ?

De manière préférentielle dans les centralités communales et les hameaux structurants (préconisation du SCOT).

... pour le tourisme et les loisirs ?

27

27

28

28

L'ACTIVITE AGRICOLE

29

29

30

30

Les Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA)*

■ Evolution à l'échelle du territoire des Trois Vallées (SCoT) :

Le territoire du Genevois français (CDDRA) mais également l'aire d'étude du SCoT des 3 Vallées affichent globalement une meilleure résistance à la chute du nombre d'exploitations, que le département de Haute Savoie.

- Le nombre d'exploitations a régressé de plus de 25 %, passant de 236 en 2000 à 174 en 2010.

- Sur cette période, la commune de SAINT-ANDRE-DE-BOÈGE a connu également une diminution du nombre de ses sièges d'exploitation (- 23 %), passant de 13 en 2000, à 10 en 2010.

* Les données issues des Recensement Généraux Agricoles (RGA) sont à considérer avec prudence et demeurent d'ordre indicatif ; en effet : Réalisé tous les 10 ans environ, le RGA recense toutes les personnes ayant une activité agricole même anecdotique (le seuil de recensement étant fixé à 1 ha). Les chiffres bruts du R.G.A. fournissent une bonne indication quant aux évolutions générales de l'agriculture, mais ne donnent pas une image réelle de l'agriculture dite "professionnelle", ni d'indication sur la localisation des exploitations.

Source : Blezat consulting, 2013 – d'après Agreste.

Commune de SAINT-ANDRE-DE-BOÈGE

31

31

Les Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA)

■ Evolution à l'échelle du territoire des Trois Vallées (SCoT) :

Le territoire du SCoT présente cependant une plus forte chute des emplois agricoles (UTA ⇔ unité de travail annuel) que la Haute-Savoie, mais moindre que le Genevois français. Mais le territoire se caractérise principalement sur le plan foncier ; ainsi :

La Surface Agricole Utile (SAU)* a chuté de -22% entre 2000 et 2010.

A SAINT-ANDRE-DE-BOÈGE la baisse des emplois agricoles a été plus marquée qu'à l'échelle du territoire des 3 Vallées, ainsi qu'à celle du département.

Par contre, la SAU n'a régressé que très faiblement par rapport aux évolutions moyennes observées.

Source : Agreste, Disar, 2010	Variation des exploitations entre 2000 et 2010	Variation des UTA entre 2000 et 2010	Variation de la SAU entre 2000 et 2010
CDDRA Genevois Français	- 33%	- 24%	- 6 %
SCoT des 3 Vallées	- 26%	- 22%	- 21%
<i>Dont SAINT-ANDRE-DE-BOÈGE</i>	<i>- 23,1 %</i>	<i>- 26,3 %</i>	<i>- 1,6 %</i>
Haute Savoie	- 39%	- 19,7%	- 8,9%

* SAU : Surface agricole exploitée sur la commune par tous les agriculteurs, y compris si leur siège n'est pas situé sur la commune.
** Sur le territoire du SCoT des 3 Vallées, le tissu des espaces agricoles est logiquement marqué par des surfaces toujours en herbe qui tranchent avec les zones de terres arables à proximité d'Annemasse.

Commune de SAINT-ANDRE-DE-BOÈGE

32

32

Les Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA)

■ Evolution à l'échelle communale :

Sur la période 1988/2010, l'activité agricole sur la commune régresse dans tous ses indicateurs, sauf celui de la SAU, et en particulier, les surfaces toujours en herbe.

Mais la surface agricole utile couvre encore plus du tiers du territoire communal (34,8 %).

Synthèse des éléments du RGA 2010 :	1988	2000	2010	Variation 1988-2010
Exploitations agricoles Ayant leur siège dans la commune	25	13	10	- 15
Travail dans les exploitations agricoles En unité de travail annuel (UTA)	24	19	14	- 10
Superficie agricole utilisée (SAU) en hectares	391	445	438	+ 47
Cheptel en unité de gros bétail (UGB)*, tous aliments	588	656	501	- 87
Superficie toujours en herbe, en hectares	311	376	351	+ 40
Superficie en terres labourables, en hectares	76	63	s	
Superficie en cultures permanentes, en hectares	2	s	s	

* UGB : Unité-gros-bétail. Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. Les coefficients sont calculés selon l'alimentation des animaux. L'unité gros bétail tous aliments (UGBTA) compare les animaux selon leur consommation totale, herbe, fourrage et concentrés. L'unité gros bétail « alimentation grossière » (UGBAG) les compare selon leur consommation en herbe et fourrage et ne concerne que les herbivores.

Commune de SAINT-ANDRE-DE-BOËGE

33

33

Les Recensements Généraux de l'Agriculture (RGA)

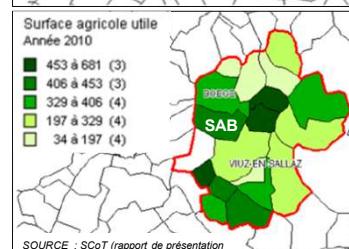
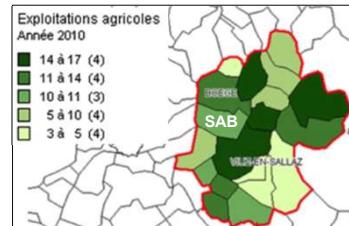
■ Evolution à l'échelle communale :

Comparée au territoire supra-communal, l'agriculture à SAINT-ANDRE-DE-BOËGE représentait en 2010 :

- 13,7 % des (73) exploitations agricoles de la Vallée Verte, et 5,7 % des (174) exploitations du territoire du SCoT.
- 14,7 % des emplois en UTA de la Vallée Verte (95) et près de 7 % des 202 emplois UTA du territoire du SCoT.
- 17 % de la SAU de la Vallée Verte (2 575 ha) et près de 7,4 % des 5 945 ha de la SAU du territoire du SCoT.

L'économie agricole du territoire du SCoT reste avant tout laitière et de filière, malgré la présence de quelques fruitières sur le territoire.

Quant à SAINT-ANDRE-DE-BOËGE, elle est **économiquement orientée vers le bovin-lait** (en majorité des UGB).



SOURCE : SCoT (rapport de présentation)

Commune de SAINT-ANDRE-DE-BOËGE

34

34

Les documents cadres

■ Le Registre Parcellaire Graphique 2014 (RPG)*



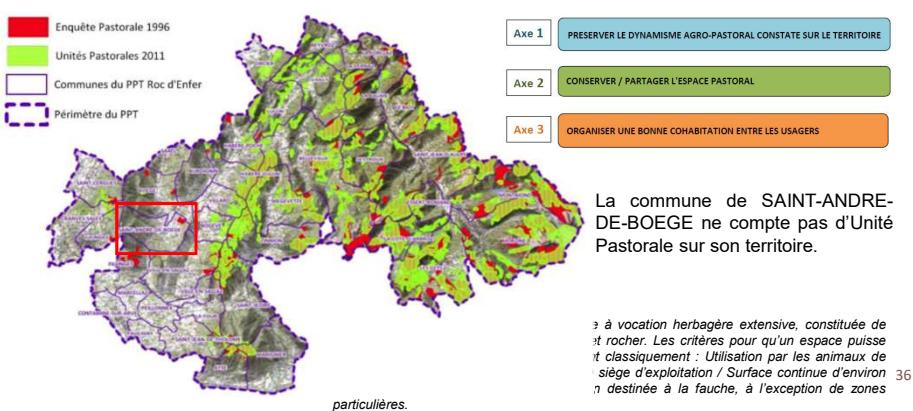
35

Les documents cadres

■ Le Plan Pastoral Territorial (PPT) :

La CC de la Vallée Verte (avec trois autres communautés de communes, soit 41 communes), adhère au **Plan Pastoral Territorial « Roc d'Enfer »**, établi pour la période 2012-2017, visant à préserver, entretenir, valoriser et partager des espaces remarquables que sont les espaces pastoraux.

Trois axes prioritaires ont été définis pour le programme d'actions ▼



36

Les documents cadres

■ La fonctionnalité des espaces agricoles, à l'échelle du SCoT des 3V :

Typologie des espaces agricoles en termes de fonctionnalité

Grands ensembles structurants

- Ensembles agricoles continus
- Ensembles éparpillés

Espaces à risques de mutation

- Ensembles à risque de pression foncière
- Ensembles à risque de mutation foncière
- Espaces morcelés, pouvant avoir des difficultés d'accès et être soumis à un risque de déprise ou d'enrichissement

● Sièges d'exploitation

! AGENCIE DES TERRITOIRES ETUDES CONSEIL EN URBANISME ET AMÉNAGEMENT

LES ENJEUX AGRICOLES à l'échelle du territoire du SCoT :

- Préserver le foncier agricole stratégique.
- Maintenir la fonctionnalité des exploitations agricoles, par une logique de protection foncière.
- Conforter l'activité agricole.

37

37

L'enquête agricole

■ Contexte topographique (rappel) :

La commune de SAINT-ANDRE-DE-BOEGE est une commune de montagne au relief marqué, mais où les secteurs de replats couvrent une surface non négligeable, surtout en rive gauche de la Menoge.

Zones ayant une pente supérieure à 10 % (source : IGN).

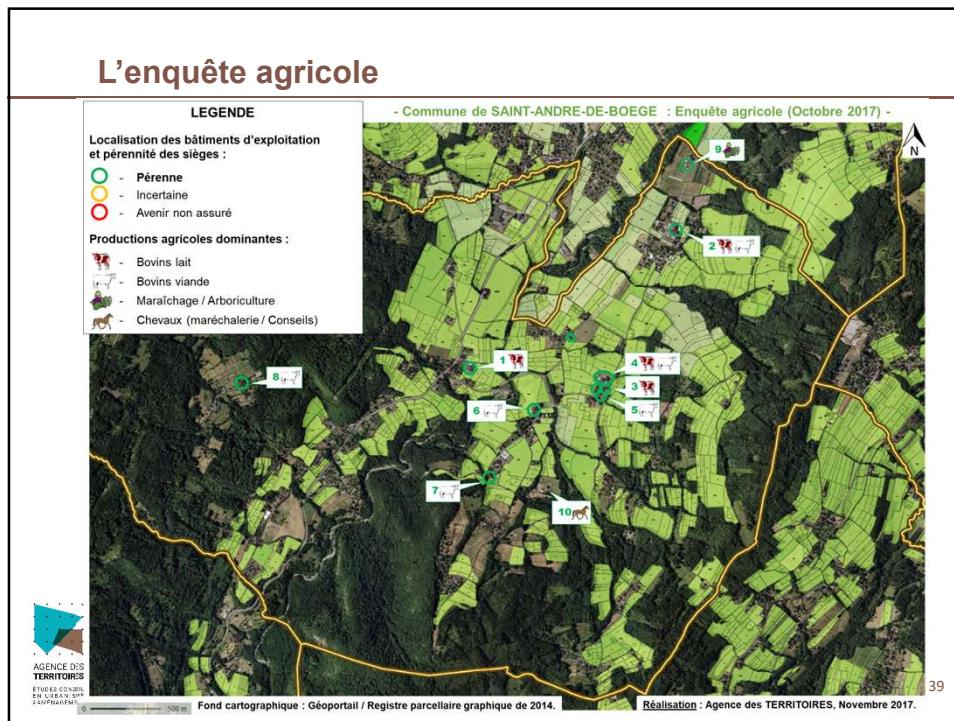
Dans ce contexte géographique, l'herbe et l'élevage sont les piliers de l'agriculture : les systèmes herbagers d'élevage extensif caractérisent cette agriculture de montagne.

0 500 m

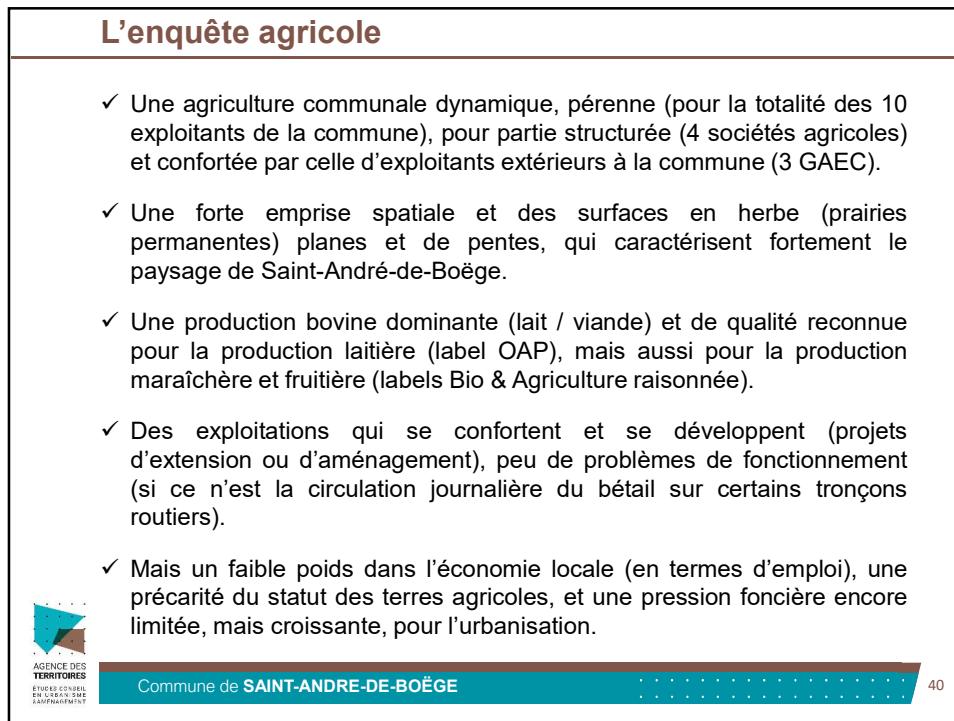
! AGENCIE DES TERRITOIRES ETUDES CONSEIL EN URBANISME ET AMÉNAGEMENT

38

38



39



40

LES EQUIPEMENTS

41

41

42

42

Equipements publics et collectifs

■ **Un niveau d'équipement faible** au regard du caractère très rural de la commune et de sa grande proximité avec des pôles urbains structurants :

- 13,3 équipements pour 1 000 habitants (en 2013) : Le taux le plus bas du territoire des 3 Vallées (dont le taux moyen est lui-même inférieur à la moyenne départementale).
- Pas d'équipements structurants sur la commune ; les pôles d'équipements et de services les plus proches (reconnus par le SCoT) sont :
 - BOEGE (pôle structurant de la Vallée Verte : Taux de 45,1)
 - FILLINGES
 - VIUZ-EN-SALLAZ.

REPERES :
Taux d'équipement des communes du territoire des 3 Vallées ▼

Commune	taux d'équipement - 2013
Faucigny	15,9
Fillinges	22,7
La Tour	29,8
Marcellaz	17,1
Mégevete	22,3
Ornon	30,3
Peillonnex	17,4
Saint-Jean-de-Tholome	18,1
Saint-Jeoire	38,9
Ville-en-Sallaz	19,3
Viuz-en-Sallaz	38,6
TOTAL CC4R	28,9
Boëge	45,1
Bogève	26,3
Burdignin	17,1
Habère-Lullin	29,6
Habère-Poche	33,3
Saint-André-de-Boëge	13,3
Saxel	24,3
Villard	14,5
TOTAL VV	29,1
TOTAL SCOT	29
TOTAL Haute-Savoie	37,8

*Source : INSEE 2013,
Base permanente des équipements.*

43

43

Equipements publics et collectifs

La commune est dotée des équipements « de base », qui se concentrent au Chef-lieu (de part et d'autre de la route de Sur Vuan).

■ **Les équipements institutionnels :**

- La Mairie (ancien presbytère réhabilité et ouverte au printemps 2015).
- L'église et son parvis.
- Les espaces publics paysagers et poches de stationnement (56 places).
- Le cimetière et ses espaces de stationnement (22 places).

REPERES :






44

44

Equipements publics et collectifs

■ Les équipements éducatifs :

- L'école élémentaire (ancienne Mairie, rénovée et adaptée en 2016) : 2 classes (du CP au CM2), dont les effectifs se maintiennent autour de 30 élèves (avec un prévisionnel de 30 élèves pour les rentrées 2018 et 2019).

A BOËGE :

- Un groupe scolaire intercommunal, accueille les écoliers de maternelles, à Boëge.
- Le collège Jean-Marie MOLLIET accueille la plupart des collégiens de la commune.

■ Les équipements récréatifs, culturels et sportifs :

- Le terrain multisports (sous l'école).
- Le terrain de boules.
- La salle des fêtes (en projet d'extension et de mise aux normes d'accessibilité).

A VILLARD :

- La CCVV propose une offre en cinéma d'art et d'essai : « la Trace ».

REPÈRES :



45

45

Autres services

■ Le tissu associatif : un rôle indispensable...

- Les associations participent activement à l'animation de la commune, aux liens sociaux, et à la satisfaction de besoins, éducatifs, culturels, sportifs, sanitaires et sociaux, parfois essentiels.

- L'ancienne école communale de la Corbière (fermée en 2015) est mise à disposition de plusieurs associations communale et intercommunales.
Elle reste à mettre aux normes d'accessibilité



REPÈRES :

Associations :

- Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Association de parents d'élèves de Saint-André.
- Association paroissiale.
- Association pour l'animation rural de Saint-André : Apar ça.
- Association de chasse.
- Troupe de théâtre : La Parenthèse.
- Association de sauvegarde du patrimoine : La Mie Cally (four banal) de chez Cally.
- Association de sauvegarde du patrimoine mécanique : Lé Snyule de la Vallée verte.
- Club de volley-ball (Boëge).
- Association musicale A Tue Tête (Saint-Jeoire)

46

46

23

Infrastructures, ouvrages et réseaux ...

■ Les équipements et ouvrages communaux :

- Une chaufferie-bois (mise en service en octobre 2014), pour la Mairie, l'école et la salle des fêtes.
- Le hangar municipal.
- La station d'épuration et la mini-station (destinées à être mises hors service à moyen terme).



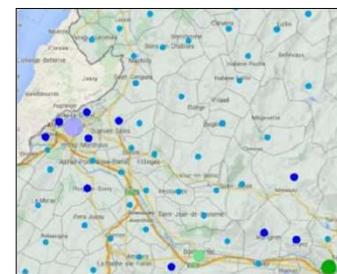
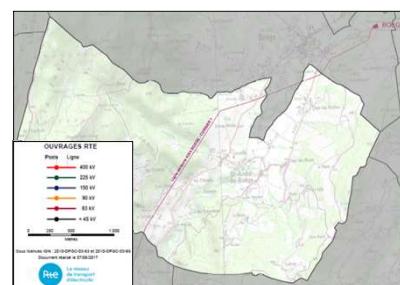
47

47

Infrastructures, ouvrages et réseaux

■ Les Infrastructures et réseaux de communication :

- Des ouvrages techniques porteurs de servitudes ou de contraintes particulières :
 - La ligne électrique aérienne 63kv BOEGE-CORNIER.
- Un service public de la mobilité électrique en cours de déploiement :
 - Le SYANE ayant pris la compétence "Création, entretien et exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables (IRVE)" (compétence transférée par 129 communes du Département), prévoit l'installation de 250 bornes de charge sur le Département, mais aucune à Boège.



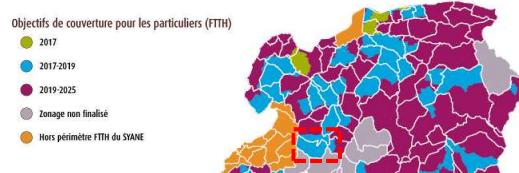
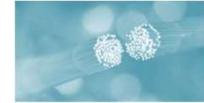
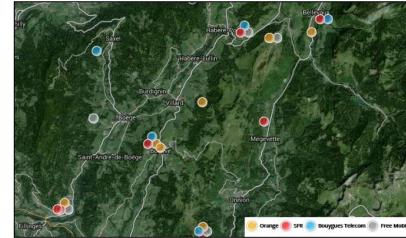
48

48

Infrastructures, ouvrages et réseaux

■ Les Infrastructures et réseaux de communication :

- **Les réseaux de téléphonie mobile :**
 - SAINT-ANDRE-DE-BOËGE est couverte par le réseaux mobiles 2G/3G (en majeure partie) et 4G pour partie (et pour un seul opérateur), mais ne compte **aucune antenne relai de téléphonie mobile implantée sur son territoire.** Les émetteurs les plus proches sont implantées à Boëge et à Fillinges (versant des Voirons).
- **Les réseaux numériques :**
 - La fibre optique se déploie progressivement sur le Département, mais SAINT-ANDRE-DE-BOEGE n'en est pas encore dotée.



49

A RETENIR ...

- ✓ *Face à des attentes et des besoins toujours plus nombreux et divers, de la part des résidents et des associations, en lien avec la poussée démographique et la diversification des parcours de vie, et des besoins ressentis :*
 - ↳ *Quel accompagnement des mutations démographiques, notamment en matière d'équipements et de réseaux ? ...*
 - Amélioration / Optimisation des équipements existants ?
 - Nouveaux équipements ?
 - ↳ *Quelles mesures de sauvegarde (politique foncière) et de programmation ? ... Pour préserver la faisabilité des projets d'équipements et d'infrastructures.*
 - ↳ *Des questions indissociables de celle de l'accessibilité à ces équipements ... par les personnes à faible mobilité (jeunes, personnes âgées, personnes handicapées)*

50

50

LES DEPLACEMENTS

51

51

52

52

Flux et pratique de mobilité ...

■ Une très forte dépendance à la voiture ...

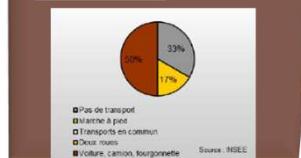
- Qu'il s'agisse de déplacements de longue distance (transit) ou de déplacements locaux, la mobilité s'accroît en nombre, en fréquence et en longueur des déplacements.
- Les transports individuels motorisés (TIM) sont ultra majoritaires, induits par la généralisation d'un mode de vie "urbain" (et avec l'accroissement de l'équipement automobile des ménages), en particulier pour les déplacements domicile-travail.

■ Une problématique amplifiée sur le territoire des 3 Vallées, par :

- L'importance des flux routiers transfrontaliers ("les navetteurs") et des migrations pendulaires.
- Un report modal quasi-inexistant (absence d'offre ferroviaire et très faible attractivité de l'offre des autres transports collectifs) ;
- ... d'où des déplacements très captifs de la voiture, (surtout en Vallée Verte).

REPERES (INSEE : 2014) :

- Equipment automobile des ménages :**
 - 2014 : 96 % (dont 67,9 % ont 2 voitures ou plus, contre 42,6 % au niveau départemental).
 - 2009 : 95,4% (dont 64,6 % ont 2 voitures ou plus).
- Ménages disposant d'au moins un emplacement réservé au stationnement :**
 - 2014 : 213 (92%).
 - 2009 : 212 (92%).
- Part de la voiture utilisée pour se rendre au travail : 50 %**



Source : INSEE

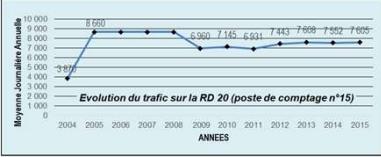
53

53

Flux et pratique de mobilité ...

■ Des effets "dommageables" à plusieurs égards ...

- Des tronçons routiers soumis à un trafic croissant, surtout sur la RD 20, ...



Evolution du trafic sur la RD 20 (poste de comptage n°15)

ANNEES	Moyenne Journalière Annuelle
2004	3 600
2005	8 660
2006	8 660
2007	8 660
2008	6 900
2009	7 145
2010	6 931
2011	7 943
2012	7 808
2013	7 552
2014	7 605
2015	7 605



- Un accroissement des risques d'accidents, ...
- Des nuisances induites, notamment :
 - sur l'air,
 - sur l'environnement sonore (la RD 20 est classé axe bruyant par arrêté préfectoral), mais aussi ...
 - sur le paysage urbain, où la voiture est omniprésente.

REPERES :




54

54

27

Le réseau viaire ...

■ Le réseau départemental :

- La RD N°20 :

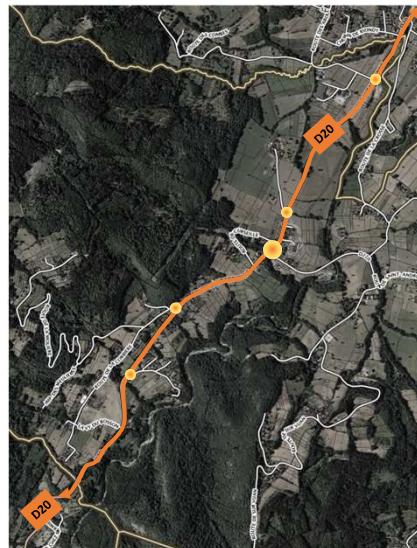
Dite « Route santadronne » :

Un important itinéraire de transit (en rive droite de la Menoge), et de desserte du hameau de Curseilles qu'elle traversé, ainsi que de la ZAE de Merlin.

Elle permet des liaisons vers :

- Les communes du bas-chablais par le col de Sassel (bons-en-chablais 13 km, Thonon-les-bains 28 km),
- Les communes du Faucigny par le pont-de-Fillinges (Bonne-sur-Menoge 10 km, Viuz-en-sallaz 12 km, Bonneville 22 km),
- La zone frontalière du genevois (Annemasse 18 km et Genève 25 km).

Elle place également la commune à seulement 10 km de l'échangeur de Findrol, sur l'Autoroute Blanche (A.40).



55

55

Le réseau viaire ...

■ Le réseau départemental :

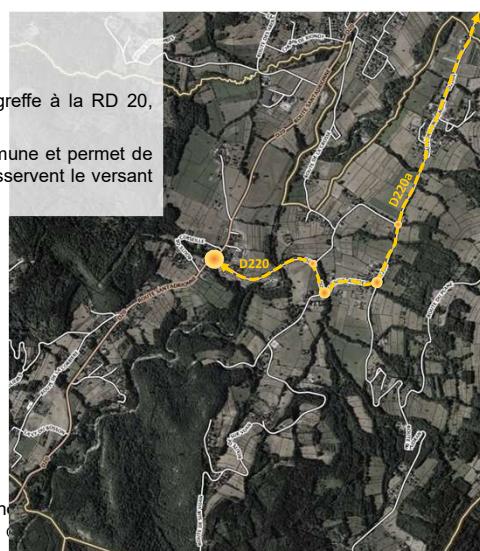
- La RD N°220 :

Axe routier moins structurant, qui se greffe à la RD 20, au niveau du hameau de Curseilles,

Elle dessert la partie basse de la commune et permet de rejoindre les voies communales qui desservent le versant en rive gauche de la Menoge.



Carrefour RD20 / RD 220a au niveau de Curseilles.



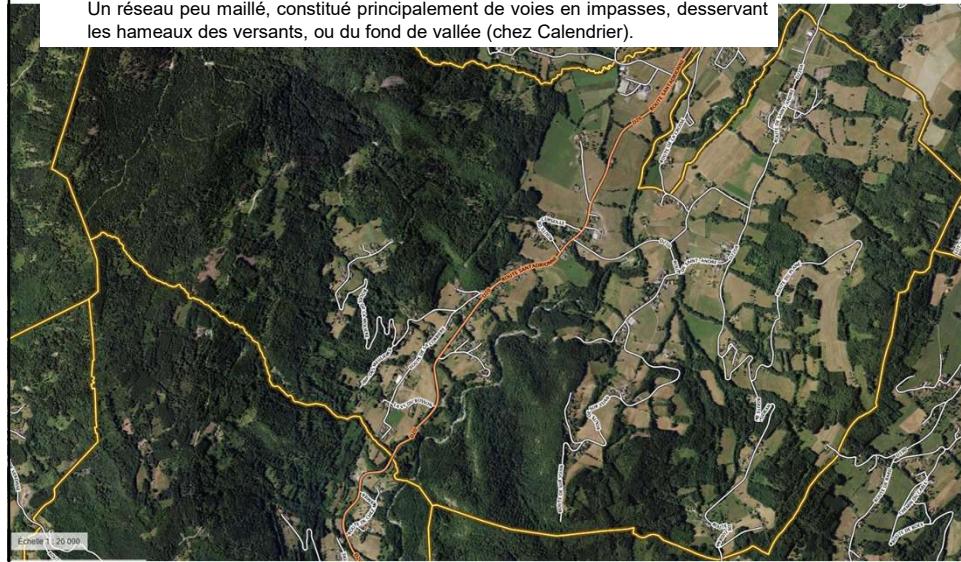
56

56

Le réseau viaire ...

■ Le réseau communal et rural :

Un réseau peu maillé, constitué principalement de voies en impasses, desservant les hameaux des versants, ou du fond de vallée (chez Calendrier).



57

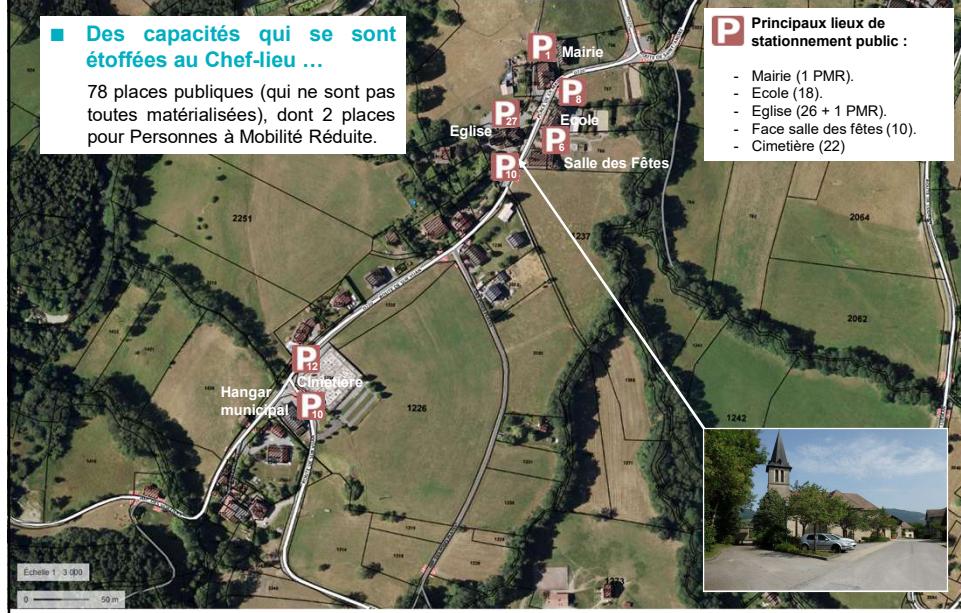
Les capacités de stationnement ...

■ Des capacités qui se sont étoffées au Chef-lieu ...

78 places publiques (qui ne sont pas toutes matérialisées), dont 2 places pour Personnes à Mobilité Réduite.

Principaux lieux de stationnement public :

- Mairie (1 PMR).
- Ecole (18).
- Eglise (26 + 1 PMR).
- Face salle des fêtes (10).
- Cimetière (22)



58

Les autres modes de déplacement ...

■ Les transports collectifs :

- Depuis le 1er septembre 2017, c'est la Région (Autorité Organisatrice de 1er rang) qui organise le transport interurbain sur le territoire de la Haute-Savoie.

La commune est desservie par la ligne 112 du réseau de lignes interurbaines (Lihsa), avec 3 arrêts de bus aménagés le long de la RD 20 (du Nord au Sud) :

- Curseilles.
- La Corbière.
- Chez Calendrier.



Les autres modes de déplacement ...

■ Les modes doux pour les déplacements fonctionnels (utilitaires) :

- Des aménagements favorables au déplacement
Sécurisé des piétons au cœur du Chef-lieu.
- Mais des conditions globalement peu favorables aux modes de déplacements "actifs" de proximité (piétons / cyclistes), ...
de par la situation de la commune, son climat, sa topographie, et une organisation spatiale "éclatée" des lieux de vie :
 - pas de bande ou de piste cyclable,
 - pas d'espace réservé au stationnement des vélos.
 - pas d'intermodalité Vélo / TC.
- ↳ Les enjeux de développement de l'usage du vélo ne sont donc pas significatifs pour la commune de SAINT-ANDRE-DE-BOEGE (hors pratique récréative ou sportive), d'autant que ...
la commune n'est concernée par aucun projet d'aménagements cyclables d'intérêt départemental (de type véloroute / Voie Verte).



61

61

Les autres modes de déplacement ...

■ Les modes doux pour les pratiques cyclistes récréatives et touristiques :

Un cadre de moyenne montagne et un environnement favorables aux sports et loisirs d'extérieur et aux randonnées (pédestres, équestres, cyclables), avec :

- Le Conseil Départemental de Haute-Savoie propose 48 itinéraires cyclo-touristiques balisés de tous niveaux, au départ de quatre villes, dont
 - le circuit de la Vallée Verte (rouge ⇔ sportif), au départ de Thonon, et empruntant la RD 12 jusqu'à Boëge,
 - le Tour des Voirons.



62

62

Les autres modes de déplacement ...

■ Les modes doux pour les pratiques cyclistes récréatives et touristiques :

- La Commune est également concernée par l'itinéraire VTT dit « Descente de la Menoge », au départ du plateau des Moïses (1 071 m.) jusqu'à Saint-André de Boëge.

■ Plusieurs sentiers inscrits au PDIPR

(Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée).

- La Boucle sur Vouan.
- Le sentier des Meulières



63

63

A RETENIR ...

- ✓ **Des besoins croissants de mobilité**, confrontés aux problématiques (encore limitées à Saint-André-de-Boëge), de nuisances, de sécurité, de stationnement, ...
... mais aussi de budget privé et public
- ✓ **Une forte "captivité" à la voiture particulière et une offre de transports collectifs très limitée (non concurrentielle)**, qui ne profite régulièrement qu'aux scolaires, ...
- ✓ **Pas d'offres de proximité alternatives** à la voiture particulière (covoiturage, autopartage, TAD local), susceptibles de favoriser une évolution notable des comportements individuels et des pratiques de déplacements
- ✓ **Une offre en stationnements publics satisfaisante au regard des besoins actuels du Chef-lieu de la commune**. Mais peu
- ✓ **Un faible potentiel de développement des modes doux** (marche à pied, vélo), comme moyens de déplacements complémentaires de proximité.

64

64

A RETENIR ...

Des questions induites :

↳ **Quelle politique (incitative ou dissuasive) du stationnement public / privé ? (aspects fonciers et réglementaires) ...**

- pour les opérations d'habitat, et notamment d'habitat aidé.
- Pour favoriser le report modal, mais aussi et surtout le covoiturage, l'autopartage.
- Pour aux espaces naturels (en dehors du site de Béroud).
- Pour les modes "alternatifs" (véhicules hybrides et électriques, à deux roues : VAE ou à quatre roues).

↳ **Quelles mesures de sauvegarde (politique foncière) et de programmation ? ...**

Pour améliorer les conditions et la sécurité des déplacements sur le réseau viaire existant, ...
tout en encourageant de nouveaux modes et de nouvelles pratiques, pour les déplacements internes, mais aussi externes.

65

65

A RETENIR ...

Des questions induites :

↳ **Quelle adaptation / amélioration du réseau de voiries et des espaces publics associés ? ...**
dans le sens d'un apaisement de la circulation automobile et d'un usage mieux partagé ? ...

↳ **Quelle politique d'urbanisation, quelle localisation et quelle densité des opérations d'habitat ? ...**

qui favorisent des modes de déplacements alternatifs à la voitu-re particulière (surtout pour les déplacements de proximité) ?

↳ **Quelles dispositions réglementaires vis-à-vis du domaine routier (accès, reculs, ..), dans et hors agglomération ? ...**

s'inspirant des recommandation du département (pour ce qui concerne les RD).

66

66